

Valérie Leys, Directrice des formations - Institut régional du travail social de Basse-Normandie

Du territoire prescrit au territoire d'action, le développement des coopérations entre les organisations sanitaires et sociales

Résumé

Prenant appui sur une étude empirique, la communication proposée développe un propos en trois temps : le territoire comme espace naturel et légitime de renouvellement stratégique, le développement de relations de coopération au sein de ces territoires, l'émergence et le développement de nouvelles formes organisées pour réguler ces relations de coopération.

Le premier temps nous conduit à définir ce que l'on entend par « territoire » dans le secteur de la santé au sens large (incluant le secteur médico-social et la prévention). L'analyse des territoires de santé en Basse-Normandie nous conduit à identifier un décalage entre le territoire prescrit et le territoire d'action.

Contrairement aux préconisations législatives contenues notamment dans la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » de juillet 2009, c'est le territoire d'action, construit et reconnu comme légitime par les acteurs de terrain, qui constitue l'espace de réelles relations de coopération. Paradoxalement, le territoire d'action est également un espace au sein duquel s'expriment des relations de concurrence.

Pour répondre à la pression des pouvoirs publics et réguler leurs interactions paradoxales (entre coopération et concurrence) les établissements du secteur de la santé tendent à créer de nouvelles formes d'organisations que nous appelons, en référence à un cadre théorique scandinave, « méta-organisations ».

La compréhension des spécificités de ces structures constitue un enjeu crucial pour notre secteur. L'impact du développement des méta-organisations nous conduit à interroger nos pratiques pédagogiques, notamment dans le domaine de la formation des cadres et dirigeants de demain.